

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 17 JUILLET 2017

À une séance extraordinaire du Conseil municipal d'Adstock convoquée par la directrice générale et secrétaire-trésorière tenue le lundi, 17 juillet 2017 à 20h30 au chalet du Club du mont Adstock, conformément aux dispositions du Code municipal du Québec, sont présents aux délibérations : Monsieur le Maire Pascal Binet, mesdames les conseillères Martine Poulin, Stéphanie B.-Gaulin et Nicole Champagne, messieurs les conseillers Pierre Quirion, Nelson Turgeon et Stéphane Thivierge, tous membres du conseil, formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire Pascal Binet.

La directrice générale et secrétaire-trésorière assiste à la séance et agit à titre de secrétaire de l'assemblée. Le directeur de l'urbanisme et des communications assiste également à la séance.

Tous les membres du conseil ont reçu leur avis de convocation dans les délais prescrits par la loi.

Le premier magistrat souhaite la bienvenue aux quelques personnes présentes à cette séance et déclare celle-ci ouverte.

SUJETS À PRENDRE EN CONSIDÉRATION

1. Pulvérisateur et planeur : autorisation d'appel d'offres, signature, octroi du contrat et mode de financement;
2. Politique d'entretien des voies privées ouvertes au public : clarification et amendements;
3. Période de questions;
4. Levée de la séance.

17-07-217

PULVÉRISATEUR ET PLANEUR : AUTORISATION D'APPEL D'OFFRES, SIGNATURE, OCTROI DU CONTRAT ET MODE DE FINANCEMENT

ATTENDU que l'appel d'offres initial prévoyait une seule méthode de réalisation des travaux;

ATTENDU que, pour certains segments, les travaux ne peuvent être réalisés à l'aide de la méthode initiale;

ATTENDU qu'environ 5,3 kilomètres de chemin nécessitent des travaux de pulvérisation et de planage, initialement non prévus dans l'appel d'offres initial;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Pierre Quirion,
Appuyé par le conseiller Stéphane Thivierge,
Et résolu ce qui suit :

- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à procéder, selon les règles légalement observées, à un appel d'offres public, publié dans un système électronique d'appel d'offres;
- de confier, au plus bas soumissionnaire retenu au terme d'un appel d'offres, soit « Sintra Inc. – région de l'Estrie », le mandat du prolongement des susdits travaux;

- d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité d'Adstock, le contrat à intervenir entre les parties;
- de financer le montant du projet, soit 171 356.25 \$, à même le règlement d'emprunt numéro 175-15;

Adopté à l'unanimité des conseillers.

17-07-218

**POLITIQUE D'ENTRETIEN DES VOIES PRIVÉES OUVERTES AU PUBLIC :
CLARIFICATION ET AMENDEMENTS**

ATTENDU les dispositions prévues aux articles 2 et 70 de la *Loi sur les compétences municipales*;

ATTENDU que la Politique d'entretien des voies privées ouvertes au public a été adoptée le 3 juillet 2012;

ATTENDU que des ajustements doivent être apportés à des fins de clarifications;

ATTENDU que tous les membres du conseil confirment avoir préalablement pris connaissance des textes précisant les modalités de l'amendement;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Martine Poulin,

Appuyé par la conseillère Stéphanie B.-Gaulin,

Et résolu d'amender la Politique d'entretien des voies privées ouvertes au public.

Monsieur le maire demande alors le vote. Le résultat : 4 personnes votent en faveur et 2 personnes vote en défaveur. Cette politique est donc adoptée à la majorité des conseillers.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les réponses ont été rendues à toutes les questions adressées au conseil.

17-07-219

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par la conseillère Stéphanie B.-Gaulin,

Appuyé par le conseiller Pierre Quirion,

Et résolu de lever la séance à 21h00.

Adopté à l'unanimité des conseillers.

Au sens de l'article 142(2) du Code municipal, en apposant sa signature au bas du présent procès-verbal, monsieur le maire reconnaît avoir signé toutes et chacune des résolutions y apparaissant.

Monsieur le maire,

La directrice générale et
secrétaire-trésorière

Pascal Binet

Renée Vachon